

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 11 JUIN 2024

Présents : M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à Mme LAMAZERE), BOUBARNE (pouvoir à M. BOUNINE), DARSAUT (pouvoir à M. GROUSSET)

Secrétaire de séance : M. CARRERE

24 – 84 - PISCINE MUNICIPALE : APPRENTISSAGE DE LA NATATION « J'APPRENDS À NAGER »

Rapport présenté par Madame LAMAZERE, conseillère municipale :

La ministre des sports renouvelle l'opération « J'apprends à nager » afin de permettre l'accès à l'apprentissage de la natation au plus grand nombre, notamment concernant les populations les plus fragiles.

Les objectifs du dispositif sont de :

- réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive,
- réduire le déficit du savoir-nager enregistré sur le territoire,
- favoriser l'accès à toutes les pratiques aquatiques et nautiques en toute sécurité,
- découvrir les plaisirs de l'eau et de la natation,
- dispenser un savoir-nager sécuritaire et écarter le risque de noyade.

Le dispositif s'adresse aux enfants âgés de 6 à 12 ans pendant les mois d'été (du lundi 8 juillet au jeudi 1^{er} août pour 8 enfants et du lundi 5 au jeudi 29 août 2024 pour 8 autres enfants).

Une programmation de 2 séances de 45 minutes par semaine est proposée gratuitement aux 16 enfants participants.

De plus, une programmation de 9 séances d'une heure par semaine est proposée gratuitement le samedi matin aux mineurs non accompagnés (MNA) issus de l'OGFA (Organisme de Gestion des Foyers Amitié).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve cette opération.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 11 juin 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Publiée le